

**Arrondissement du Sud-Ouest  
Direction des services administratifs**

Des soumissions sont demandées et devront être reçues avant **11 h**, à la date ci-dessous mentionnée, à l'adresse suivante :

**M<sup>e</sup> Pascale Synnott, Secrétaire d'arrondissement**  
**Bureau Accès Montréal**  
**815, rue Bel-Air, 1<sup>er</sup> étage**  
**Montréal (Québec) H4C 2K4**

<b>Catégorie :</b>	Travaux
<b>Appel d'offres :</b>	211772
<b>Descriptif :</b>	Centre George-Vanier (0353) – Aménagement d'un ascenseur
<b>Ouverture des soumissions :</b>	13 juin 2017 Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à l'endroit susmentionné immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.
<b>Dépôt de garantie :</b>	10 % de la valeur de la soumission, selon les modalités prévues au Cahier des clauses administratives générales (exécution de travaux)
<b>Renseignements :</b>	Pour toute question s'adresser à Abderrahman Essayh : aessayh@ville.montreal.qc.ca
<b>Documents :</b>	Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du mardi le 23 mai 2017 sur le SEAO.
<b>Visite supervisée des lieux :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, obligatoire : La visite supervisée des lieux est obligatoire, la date limite pour prendre rendez-vous est le 1 juin à 12 h, à l'adresse courriel suivante : aessayh@ville.montreal.qc.ca Les visites auront lieu du 24 mai 2017 au 5 juin 2017 inclusivement.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 23 mai 2017

Pascale Synnott, avocate  
Secrétaire d'arrondissement

---